

Beschäftigung, etc. unterbreiten. Der Staatsrat bittet Sie, das Postulat erheblich zu erklären.

– Au vote, la prise en considération de ce postulat est acceptée par 78 voix contre 10; il y a 1 abstention.

Ont voté oui:

Ackermann (PDC/SC), Aebischer (PS/SC), Andrey (PDC/GR), Badoud (PLR/GR), Bapst (PDC/SE), Boschung B. (PDC/SE), Boschung M. (PDC/SE), Bourgeois (PLR/SC), Bourgnecht (PDC/FV), Bourguet (PDC/VE), Brodard (PDC/SC), Bulliard (PDC/SE), Burkhalter (PLR/SE), Bussard (PDC/GR), Butty (PDC/GL), Cardinaux (UDC/SE), Chassot (ACG/SC), Clément (PS/FV), Colomb (PDC/BR), Corminbœuf (PS/BR), Cotting (PLR/SC), Crausaz (PDC/SC), de Roche (ACG/LA), de Weck (PLR/FV), Duc (ACG/BR), Ducotterd (PDC/SC), Etter (PLR/LA), Fasel-Roggo (ACG/SE), Feldmann (PLR/LA), Fürst (PS/LA), Ganioz (PS/FV), Gavillet (PS/GL), Geinoz (PLR/GR), Gendre (PS/SC), Girard (PS/GR), Glauser (PLR/GL), Gobet (PLR/GR), Goumaz-Renz (PDC/LA), Grandjean (PDC/VE), Hänni-F (PS/LA), Hunziker (PLR/VE), Ith (PLR/LA), Jelk (PS/FV), Jendly (PDC/SE), Jordan (PDC/GR), Kaelin-M (PDC/GR), Kolly (PLR/SC), Lauper (PDC/SC), Longchamp (PDC/GL), Losey (UDC/BR), Marbach (PS/SE), Mauron (PS/GR), Menoud (PDC/GR), Morel (PS/GL), Piller V. (PS/BR), Raemy (PS/LA), Remy (PS/GR), Rey (ACG/FV), Rime (PS/GR), Romanens A. (PS/VE), Romanens J. (PDC/GR), Schnyder (PS/SC), Schuwey J. (PDC/GR), Siggen (PDC/FV), Steiert (PS/FV), Stempfel-H (PDC/LA), Studer A. (ACG/SE), Studer T. (PDC/LA), Suter (ACG/SC), Thalman-B (UDC/LA), Thomet (PS/SC), Thürler (PLR/GR), Tschopp (PS/SE), Vial (PDC/SC), Vonlanthen (PLR/SE), Waeber E. (PDC/SE), Weber-G M. (ACG/SE), Zurkinden (ACG/FV). Total: 78.

Ont voté non:

Binz (UDC/SE), Décaillet (UDC/FV), Frossard (UDC/GR), Johnner-Etter (UDC/LA), Peiry C. (UDC/SC), Piller A. (UDC/SE), Schorderet G. (UDC/SC), Schuwey R. (UDC/GR), Zadory (UDC/BR), Zürcher (UDC/LA). Total: 10.

S'est abstenu:

Brönnimann (UDC/SC). Total: 1.

– Le Conseil d'Etat est invité à présenter, dans le délai d'une année, un rapport sur l'objet du postulat.

Postulat N° 314.06 Jean-Louis Romanens/ Markus Bapst (mise en place d'une fondation «Seed Capital»)¹

Prise en considération

Romanens Jean-Louis (PDC/CVP, GR). Je tiens tout d'abord à remercier le Conseil d'Etat de sa réponse à notre postulat sur le «Seed Capital», le capital d'amorçage. Dans sa réponse, le Conseil d'Etat a compris qu'il s'agissait d'une offre complémentaire à tous les instruments de soutien aux jeunes entrepreneurs actuellement en place à Fribourg. Il s'agit de fournir un support financier, technique, scientifique et logistique pour chercher, évaluer et développer les concepts de base, les projets de jeunes étudiants, de chercheurs et j'en passe. Il s'agit de soutenir une invention et non une entreprise.

En effet, certains projets nécessitent des moyens importants en recherche et développement sans que l'inventeur n'ait forcément les moyens financiers et l'infrastructure nécessaires pour les mener à bien. Sans soutien il va laisser son idée moisir dans un tiroir alors qu'elle mériterait un développement. C'est une telle structure que nous demandons d'étudier par notre postulat, structure qui pourrait s'autofinancer dans la mesure où quelques brevets intéressants pourraient émerger. En effet, il paraît essentiel qu'un tel soutien se fasse sous forme de partenariat entre l'inventeur et la structure de Seed Capital. Les fruits, brevets et licences qui émaneront d'un projet devront être partagés équitablement entre les deux partenaires en fonction de l'engagement de chaque parti. Je vous prie de soutenir ce postulat qui est un plus pour le développement de technologies nouvelles qui va certainement permettre à de nombreux projets de voir le jour et de créer une valeur ajoutée supplémentaire pour nos hautes écoles et nos scientifiques. Je vous en remercie.

Bapst Markus (PDC/CVP, SE). Neue Unternehmen braucht dieses Land! Viele kleine, konkurrenzfähige Unternehmen, welche Produkte und Dienstleistungen von hohem Wert anbieten, so wie es auch in unserer Tradition liegt.

Wir haben im Kanton Freiburg sehr viele gute Ausbildungsstätten und verfügen mit dem Plateau de Pérolles über eine einzigartige Konzentration von Schulen verschiedenen Niveaus und verschiedener Ausbildungsrichtungen. Es gilt, dieses Potenzial noch besser zu nutzen und jungen Forschern mit hervorragenden Ideen unter die Arme zu greifen, damit die Früchte ihrer Anstrengungen nicht auf die Hochschule beschränkt bleiben, sondern schliesslich einen volkswirtschaftlichen Nutzen abwerfen. Geld ist aber nur ein Teil der Motivation. Ohne Mittel sind junge Leute handlungsunfähig. Hier kann ein Seed-Capital-Fund helfend eingreifen, damit Topideen auch zu marktreifen Produkten weiterentwickelt werden können. Es sollen dabei nur die vielversprechendsten Entwicklungen auf möglichst intelligente Weise unternehmerisch umgesetzt werden.

Wir sind zwar gut in Forschung und Lehre, aber viel zu wenig gut bei der Unterstützung und bei der Weiterentwicklung solcher Ideen in unternehmerisches Handeln. Ziel des Staatsrates ist es unter anderem, das Volkseinkommen zu erhöhen. Dies erreichen wir nur durch neue, hochqualifizierte Arbeitsplätze in zukunftsgerichteten Sektoren. Werden diese durch hier ausgebildete Leute geschaffen, ist die Basis umso solider. Ich danke für die Unterstützung unseres Postulates.

Ith Markus (PLR/FDP, LA). L'idée d'une structure «Seed Capital» semble être intéressante et mérite une analyse plus approfondie. Dans ce sens, le groupe libéral-radical vous propose d'accepter ce postulat.

Dennoch bleiben einige Sachverhalte festzuhalten und gewisse Fragen aufzuwerfen. Wie in der Antwort des Staatsrates festgehalten, bestehen bereits heute diverse Strukturen, welche darauf abzielen, jungen, innovativen, aber auch etablierten Unternehmen unter die

¹ Déposé et développé le 15 mai 2006, BGC p. 953; réponse du Conseil d'Etat le 31 octobre 2006, BGC p. 2666.

Arme zu greifen. Dies jedoch nicht immer als direkte finanzielle Hilfe. In Zusammenhang mit diesem Postulat sollten im Bericht insbesondere folgende Fragen beantwortet werden:

Wie hoch soll die jährliche finanzielle Hilfe sein?

Welche Rückzahlungsmodalitäten der gewährten Kredite sollen eingeführt werden?

Inwieweit könnten die bestehenden und eine eventuell neue Struktur zusammengefasst und unter einem Dach vereint werden, um Synergien zu schaffen? Dies, was teilweise mit der Zusammenlegung von FriUp, RTF und Genilem bereits geschehen ist. Mit diesen Bemerkungen lade ich Sie ein, dem Postulat zuzustimmen.

Buchmann Michel (*PDC/CVP, GL*). Le groupe démocrate-chrétien se réjouit du soutien qu'apporte le Conseil d'Etat à ce postulat. Il n'est pas nécessaire de s'étendre, je crois qu'il a le soutien de tout le monde. On veut donc mettre en place un capital d'amorçage, ne parlons pas de «Seed Capital» puisque l'anglais est interdit dans ce plénum et nous sommes très heureux de nous rendre compte que le Conseil d'Etat l'accepte en demandant que l'ensemble des outils disponibles soit parfaitement coordonné, ce qui nous paraît être une évidence absolue. C'est dans cette intention que nous demandons de soutenir ce postulat.

Romanens-Mauron Antoinette (*PS/SP, VE*). Dans chacune des interventions liées aux demandes de soutien de l'économie par le biais des finances de l'Etat, le groupe socialiste rappelle la nécessité d'un soutien bien ciblé qui peut par exemple ouvrir les portes du monde économique à un jeune formé dans ce canton manquant de moyens propres. Mais il dit en parallèle sa prudence, la prudence indispensable à un moment clé de la création d'une nouvelle entité. Messieurs Bapst et Romanens demandent une aide étatique qui va servir aux jeunes entrepreneurs, inventeurs et scientifiques, pour leur investissement en fonds propres effectué avant le démarrage de l'entreprise et qui financera par exemple la finalisation d'études de faisabilité ou des recherches de développement, des dépôts de brevets et d'autres instruments.

Comme le groupe l'a rappelé à plusieurs reprises durant la législature précédente, il exige que ce soutien soit soumis à des conditions précises, notamment en termes de durabilité de l'entreprise, de respect de l'environnement, de conditions de travail pour les emplois éventuels créés. D'autre part, ce type d'aide financière va souvent provoquer la création juridique effective de l'entreprise par le versement des premiers fonds nécessaires avant le démarrage de l'entreprise. Donc il ne faut pas que l'Etat, dans ce domaine également comme dans plusieurs autres, et alors que la doctrine dominante prêche pour le moins d'Etat – on l'a encore entendu aujourd'hui même dans le discours du président –, doive assumer tous les risques que les banques et les investisseurs de la place refusent par leur politique restrictive dans l'attribution de fonds de départ. Avec ces réserves, le groupe socialiste accordera son soutien à ce postulat sur le capital amorçage, considérant, comme le rappelle le Conseil d'Etat dans sa réponse, qu'il pourrait s'agir de mesures complémen-

taires aux instruments qui fonctionnent et qui viennent de fusionner, on l'a vu dans la presse ces jours-ci: RTF, Genilem, Fri Up, ce que le groupe socialiste salue.

Weber-Gobet Marie-Thérèse (*ACG/MLB, SE*). Wirtschaftsförderung hat in unserem Kanton einen hohen Stellenwert, muss einen hohen Stellenwert haben. Wir haben das heute schon einmal gehört im Zusammenhang mit der Debatte über das Dekret zur Wirtschaftsförderung. Es macht durchaus Sinn, dass mit dem Mittel des Seed Capital junge Forscher in den Startlöchern für den Einstieg in die Wirtschaftswelt gefördert und unterstützt werden. Ein wichtiger Aspekt der Wirtschaftsförderung ist zudem die Innovation. Wer ist prädestinierter, neue, innovative Ideen zu haben und zu entwickeln, als jene, die am Puls der aktuellen Forschung sind? In diesem Sinne unterstützt die Fraktion Mitte-Links-Bündnis dieses Postulat und bittet Sie, dasselbe zu tun.

Crausaz Jacques (*PDC/CVP, SC*). Permettez-moi un bref commentaire en tant qu'enseignant dans une haute école de ce canton pour saluer avec enthousiasme cette proposition. Pour vous dire à quel point un tel instrument sera apprécié de nos étudiants et de nos diplômés qui rêvent de disposer des quelques moyens nécessaires, souvent modestes, pour transformer leurs idées en un produit concret en mesure de convaincre un éventuel investisseur. Pour vous dire à quel point un tel instrument sera un encouragement à entreprendre, la mentalité d'entrepreneur faisant un peu défaut à nos étudiants. Pour vous dire enfin à quel point il est important que ce «Seed Capital» soit vraiment un investissement à haut risque, un investissement possible sans que le bénéficiaire soit obligé de déposer un produit terminé, de définir un marché et de déposer un plan d'affaires. Pour toutes ces raisons, je vous invite à soutenir massivement ce postulat.

Rossier Jean-Claude (*UDC/SVP, GL*). Je ne veux pas prolonger, simplement pour vous dire que c'est à une forte majorité que le groupe de l'Union démocratique du centre soutiendra le postulat de notre collègue Jean-Louis Romanens sur le «Seed Capital».

Vonlanthen Beat, Directeur de l'économie et de l'emploi. J'aimerais tout d'abord souligner un point: l'esprit d'entrepreneur est déjà bien développé dans notre canton. Et j'ai constaté avec beaucoup de fierté que la Haute école de gestion a reçu le titre de champion suisse, l'année passée, comme étant la haute école suisse qui crée le plus d'entrepreneurs. Le plus grand nombre des étudiants, à la sortie de la Haute école de gestion, sont en effet des entrepreneurs avec leur propre entreprise. Le canton de Fribourg possède en plus un certain nombre de structures destinées à accompagner les entreprises tout au long de leur vie. Cela a été relevé à plusieurs reprises ce soir, et pas plus tard que hier soir à l'EMAF où s'est déroulée la première assemblée générale de cette institution fusionnée qui s'appelle Fri Up. Cette institution rassemble dans un guichet unique non seulement Fri Up, mais aussi le relais technologique Fribourg et Genilem. En plus il y

a l'institution Capital Risque Fribourg SA et une «Association solidarité et création d'entreprises», active depuis cette année à Fribourg, pour également soutenir les jeunes entreprises. L'ensemble de ces structures s'adresse plutôt à des entrepreneurs ayant déjà développé un produit afin de les aider à mettre en place la structure économique adéquate permettant la commercialisation du produit en question. Mais, Mesdames et Messieurs, le «Seed Capital» intervient avant la phase de la création d'entreprises durant la phase de développement par la mise à disposition de capitaux pour chercheurs et étudiants qui en auraient besoin.

On prévoit une aide étatique, mais je dois quand même vous dire qu'au-delà de l'aide étatique, on doit aussi viser l'aide privée. Aux Etats-Unis, il y a ces fameux «business angels» qui investissent de tels «seed capital» qu'ils sont à très haut risque. Dans un souci d'éviter une multiplication des structures, il semble raisonnable d'étudier la possibilité de renforcer l'une des organisations ou organismes existants. Je pense que l'instrument «seed capital» pourrait dès lors s'intégrer dans Fri Up ou dans Capital Risque Fribourg SA. En tout cas on doit pouvoir continuer avec cette philosophie ou cette stratégie du «one stop shop», du guichet unique. Pour terminer encore une petite remarque à l'intention de Mme Romanens: il faut faire des conditions précises, d'accord, mais attention: l'innovation est freinée si l'on met les jeunes personnes dans un cadre trop strict. Il faut vraiment avoir des conditions, mais il ne faut pas aller trop loin parce que l'on est dans cette phase où l'innovation doit pouvoir se développer.

Wir unterstreichen, dass im Bereich der Unterstützung der verschiedenen Phasen der Unternehmensgründung wir im Kanton Freiburg über verschiedene interessante Institutionen verfügen: das FriUp, das seit Anfang Jahr zwei weitere Institutionen im Sinne eines One-Stop-Shops oder einheitlichen Schalters zusammenfasst, nämlich Genilem und Technologie-Relais Freiburg, sowie die Risikokapitalgesellschaft und einen Verein Solidarität und Unternehmensgründungen. Wir sind der Überzeugung, dass die Idee des Seed Capitals eine wichtige Ergänzung zu diesen Institutionen wäre, und wir empfehlen Ihnen, dieses Postulat daher für erheblich zu erklären.

– Au vote, la prise en considération de ce postulat est acceptée par 88 voix sans opposition ni abstention.

Ont voté oui:

Ackermann (PDC/SC), Badoud (PLR/GR), Bapst (PDC/SE), Binz (UDC/SE), Boschung B. (PDC/SE), Boschung M. (PDC/SE), Bourgeois (PLR/SC), Bourgnicht (PDC/FV), Bourguet (PDC/VE), Brodard (PDC/SC), Brönnimann (UDC/SC), Buchmann (PDC/GL), Bulliard (PDC/SE), Burkhalter (PLR/SE), Bussard (PDC/GR), Butty (PDC/GL), Cardinaux (UDC/VE), Chassot (ACG/SC), Clément (PS/FV), Collaud (PDC/BR), Colomb (PDC/BR), Corminbœuf (PS/BR), Crausaz (PDC/SC), de Reyff (PDC/FV), de Roche (ACG/LA), de Weck (PLR/FV), Décaillat (UDC/FV), Duc (ACG/BR), Ducotterd (PDC/SC), Etter (PLR/LA), Fasel (PDC/SE), Fasel-Roggo (ACG/SE), Feldmann (PLR/LA), Frossard (UDC/GR), Fürst (PS/LA), Ganioz (PS/FV), Gavillet (PS/GL), Geinoz (PLR/GR), Gendre (PS/SC), Girard (PS/GR), Glardon (PDC/BR), Glauser (PLR/GL), Goumaz-Renz (PDC/LA), Grandjean (PDC/VE), Haenni (PLR/BR), Hänni-F (PS/LA), Hunziker (PLR/VE), Ith (PLR/LA), Jelk (PS/FV), Jendly (PDC/SE), Johner-Etter (UDC/LA),

Jordan (PDC/GR), Kaelin-M (PDC/GR), Kolly (PLR/SC), Lauper (PDC/SC), Longchamp (PDC/GL), Marbach (PS/SE), Morel (PS/GL), Mutter (ACG/FV), Page (UDC/GL), Peiry C. (UDC/SC), Peiry S. (UDC/FV), Piller A. (UDC/SE), Raemy (PS/LA), Remy (PS/GR), Rime (PS/GR), Romanens A. (PS/VE), Romanens J. (PDC/GR), Rossier (UDC/GL), Schnyder (PS/SC), Schoenenweid (PDC/FV), Schorderet G. (UDC/SC), Schuway J. (PDC/GR), Siggen (PDC/FV), Steiert (PS/FV), Studer A. (ACG/SE), Studer T. (PDC/LA), Suter (ACG/SC), Thalmann-B (UDC/LA), Thomet (PS/SC), Thürler (PLR/GR), Tschopp (PS/SE), Vial (PDC/SC), Vonlanthen (PLR/SE), Waeber E. (PDC/SE), Weber-G M. (ACG/SE), Zürcher (UDC/LA), Zurkinden (ACG/FV). Total: 88.

– Le Conseil d'Etat est invité à présenter, dans le délai d'une année, un rapport sur l'objet du postulat.

Motion N° 144.06 Jacques Bourgeois (concept de développement de l'espace rural)¹

Prise en considération

Bourgeois Jacques (PLR/FDP, SC). En préambule, je tiens à saluer le fait que le Conseil d'Etat partage l'avis que des actions concrètes doivent être entreprises dans ce domaine. Dans le cadre de son rapport sur le postulat de mon collègue Pascal Kuenlin et votre serviteur relatif à une politique régionale forte et coordonnée, le Conseil d'Etat a articulé ses trois axes d'action comme suit: tout d'abord une politique de croissance devant permettre une meilleure implantation des entreprises dans notre canton. Deuxièmement une politique régionale d'aide à l'innovation visant à accroître la valeur ajoutée. Troisièmement une politique régionale de réduction des disparités régionales. Afin d'atteindre ces buts, le Conseil d'Etat a décidé de créer un groupe interdépartemental et d'adapter les lois correspondantes à savoir celles sur la promotion économique, sur l'agriculture, sur le tourisme et celle sur l'aménagement du territoire.

A mon avis, face à un monde de plus en plus globalisé facilitant ainsi nos échanges commerciaux, notre mobilité, face à l'évolution démographique thématisée tout à l'heure, face également au renforcement, dans notre pays, des pôles urbains et face à d'autres législations fédérales comme la loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage qui prévoit un encadrement et un soutien des parcs naturels régionaux, nous ne pouvons nous contenter uniquement d'une adaptation de nos législations en vigueur.

Tout comme d'autres cantons, notamment le canton de Berne, nous nous devons de nous assurer de conditions cadres fortes à la hauteur de nos ambitions. Des conditions cadres qui devront promulguer l'esprit d'entreprise, l'innovation et renforcer encore plus notre pôle économique sur un axe durable. Des synergies inter-régionales, voire intercantionales devraient être également promulguées. Les mesures à prendre devront non seulement renforcer les synergies entre les acteurs économiques, mais également y associer la formation,

¹ Déposée et développée le 15 mai 2006, BGC p. 948; réponse du Conseil d'Etat BGC mars 2007 p. 269.